



---

## CONFÉRENCE

---

**LI/WG/DEV/8/CF/INF/1 PROV. 2**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**  
**DATE : 26 NOVEMBRE 2013**

### **Règlement des litiges au sein du système de Lisbonne?**

organisé par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

**Genève, 6 décembre 2013**

PROGRAMME PROVISOIRE

*établi par le Secrétariat*

- 10 h 00 – 10 h 20      Présentation de la note d'information sur la question du règlement des litiges dans le cadre du système de Lisbonne (document LI/WG/DEV/8/INF/1)
- Conférencier : représentant du Service d'enregistrement de Lisbonne
- 10 h 20 – 11 h 20      Sujet 1      Quelle pourrait être la finalité d'un mécanisme de règlement des litiges au sein du système de Lisbonne?
- L'enquête réalisée sur le système de Lisbonne a donné lieu à plusieurs contributions en faveur d'un mécanisme de règlement de litiges au sein du système de Lisbonne. Certains des auteurs de ces contributions présenteront ici leurs vues.*
- Conférenciers : Représentant de l'Organisation pour un réseau international d'indications géographiques (ORIGIN)
- Représentant de MARQUES (Association des propriétaires européens de marques de commerce)
- 11 h 20 – 12 h 00      Sujet 2      Expérience en matière d'application des droits sur les appellations d'origine et indications géographiques
- Sous ce point, nous entendrons le point de vue d'un organisme gouvernemental et d'une organisation de producteurs bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'une indication géographique*
- Conférenciers : Représentant de l'Institut national français de l'origine et de la qualité (INAO)
- Représentant du Conseil régulateur de la tequila (CRT)
- 12 h 00 – 12 h 20      Sujet 3      Services de règlement des litiges proposés par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
- Conférencier : Représentant du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

12 h 20 – 13 h00

Table ronde et clôture

Modérateur : Représentant du Service d'enregistrement de Lisbonne

[Fin du document]